

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 80 (1935)
Heft: 7

Artikel: L'éducation du soldat
Autor: Walter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'éducation du soldat

Les expériences faites chez nos pontonniers et d'autres troupes montrent que l'éducateur militaire rencontre dans l'accomplissement de sa tâche des difficultés de plus en plus graves. A quoi cela tient-il ? La faute en est-elle aux cellules communistes, aux groupements pacifistes ou antimilitaristes, à la lassitude, etc. ? Chez les pontonniers, la très grande majorité a certainement goût au service ; l'influence directe des agitateurs y est, par bonheur, minime. Ce ne sont pas quelques influences isolées qui rendent difficile la tâche de l'éducateur, mais une raison d'ordre général. Quelle est-elle ?

Si nous constatons, encore une fois, que les hommes bien disposés sont, chez nous, en majorité, comment expliquer que la plupart des soldats en permission ou congé ont une tenue négligée ; que l'on voit rarement un officier portant son manteau réglementairement ; que la plupart des soldats saluent les officiers négligemment, parfois même pas du tout ; que des sous-officiers qui quittent leur cantonnement sans permission, ne se font aucun scrupule de faire punir des soldats pour le même délit, sans se rendre compte qu'ils sont eux-mêmes fautifs, etc. ?

Ces quelques exemples, que l'on pourrait multiplier sans peine, montrent que l'influence générale, qui mine l'éducation militaire et la discipline de nos soldats, est subie inconsciemment par des hommes même bien disposés.

L'histoire peut le mieux nous faire comprendre ces influences impondérables et leurs conséquences. Plus l'on étudie les causes de la décadence de Rome, qui possédait les meilleures armées de l'antiquité, si ce n'est de tous les temps, plus l'on se convainc que la décadence de la famille et, par suite, de la communauté populaire romaine a conduit

à des institutions politiques et militaires qui ne pouvaient qu'accélérer la ruine totale de l'empire romain. Et si nous recherchons les raisons qui ont, peu à peu, fait perdre aux excellents soldats qu'étaient les Romains, le goût du service militaire, nous trouvons qu'elles sont les mêmes que celles agissant aujourd'hui également sur le soldat suisse, qui fut aussi un des meilleurs dans l'histoire mondiale.

Combien bas devait être tombée la notion de « patrie » chez les Romains, pour qu'ils en aient confié la défense à des mercenaires étrangers et même à des chefs barbares ? Et chez nous, nos plus hautes autorités discutent s'il faut encore défendre la patrie ; et ceux qui sont pour la défense se divisent en fronts et partis divers et se disputent pour savoir *quelle sorte de patrie* ils veulent défendre !

Cette influence qui mine sourdement nos institutions produit ses effets non seulement chez nos plus hautes autorités politiques, mais aussi dans l'armée.

Pourquoi l'appel au patriotisme contenu dans l'ancien règlement de service a-t-il été élagué du nouveau ? L'ancien règlement considérait le sentiment du devoir et l'honneur comme les bases de la discipline. *La fidélité au devoir, disait-il, a sa racine dans l'amour de la patrie ; il pousse le soldat à vouer à l'accomplissement de son devoir toutes ses forces et même sa vie.*

Le nouveau règlement se borne à dire que la discipline se base sur le sentiment du devoir et sur une ferme volonté.

Cette omission est de nature trop fondamentale pour être accidentelle. Résulte-t-elle d'un changement de mentalité inconscient, ou bien de la volonté de tenir compte de l'obscurcissement de la notion de patrie et de l'affaiblissement conséquent de la notion de patriotisme ? Peu importe. La question qui doit être résolue est celle-ci : « *Pouvons-nous, aujourd'hui, dans l'éducation militaire du citoyen suisse, renoncer à faire appel au patriotisme ?* »

Celui qui, dans sa vie, a dû soutenir un combat, physique ou moral, contre un adversaire apparemment invincible, ou contre des difficultés extérieures, ou même au sport,

celui-là sait que lorsque ses forces morales, intellectuelles ou physiques sont épuisées, le plus haut sentiment du devoir s'évanouit, la plus ferme volonté s'émousse. A ce moment-là, seul lutte encore celui qui est prêt à se *sacrifier*, c'est-à-dire *le soldat* qui, comme le disait l'ancien règlement, est prêt à donner non seulement toutes ses forces, mais aussi sa vie. Nous sommes tous convaincus que seul ce sacrifice consenti de la vie fait le véritable soldat. Napoléon lui-même l'a dit à ses soldats révoltés ; ne devons-nous pas aussi le dire à nos futurs soldats ?

Le goût du sacrifice, poussé parfois jusqu'à la joie du sacrifice, a toujours eu ses racines dans l'amour, sous l'une ou l'autre de ses formes. Et aujourd'hui où le matérialisme, la socialisation, l'éloignement des vérités fondamentales de la religion chrétienne ont fait oublier aux masses la notion « sacrifice », on croirait pouvoir, pour éduquer l'homme au sacrifice suprême, se passer de la seule base de cet état d'âme, l'amour ! Et que reste-t-il ? Le sentiment du devoir et la ferme volonté, sentiments qui n'ont certainement pas moins souffert des mêmes influences néfastes.

Très juste ! Si l'on ne *veut* plus parler au soldat de patriotisme, alors on ne *peut* pas non plus lui parler de sacrifice de la vie. Mais si nous faisons chez nos soldats-citoyens abstraction de cette notion du sacrifice suprême, nous condamnons à mort notre armée de milices. Non ! Nous ne devons pas laisser entrer en ligne de compte un affaiblissement du patriotisme du peuple suisse. Nous devons, au contraire, lutter de toutes nos forces pour réveiller et renforcer cette vertu, conscients du fait que c'est là la question capitale.

Cette tâche, de rendre de nouveau chère à tous les Suisses la patrie commune, est-elle vraiment si ardue que l'on n'ose l'aborder ? Ce qui est possible dans d'autres Etats serait-il impossible chez nous ? La jeunesse suisse a certainement autant de compréhension pour cet idéal que celle des autres pays. Il faut seulement s'efforcer de lui inculquer et de cultiver cette notion, dans la famille, à l'école, en société,

partout où l'occasion s'en présente. Et cela non par de grandes festivités isolées, qui ne produisent que le chauvinisme et le patriotisme de commande, mais par un travail d'éducation discret et persévérant. En cela, il ne faut pas oublier que, malgré tout enseignement, nous ne produirons pas plus de patriotisme que nous n'en montrerons nous-mêmes. Nos Pères de la Patrie, en tout premier lieu, devraient être conscients de cette responsabilité et montrer l'exemple s'ils veulent épargner à notre peuple le sort de 1798 et de 1803. Le seul souvenir consolant de ces temps troublés est celui de l'enthousiasme patriotique, qui ne put, malheureusement conduire qu'à d'inutiles et sanglants sacrifices et à des institutions impossibles. Pouvons-nous aujourd'hui réveiller *en temps utile* ce patriotisme qui est l'essence de l'armée et de l'Etat ?

Il nous faudrait un peu de l'enthousiasme que l'esprit de sacrifice du *Guillaume Tell* de Schiller — qu'il soit conforme à la vérité historique ou non — éveille chez tous. Ce rappel des vertus des Suisses primitifs ferait plus pour unir tous les Suisses d'aujourd'hui que la connaissance exacte du texte du Pacte de 1291. J'ai visité de très nombreuses et très diverses écoles aux Etats-Unis d'Amérique. Dans toutes j'ai vu, à la place d'honneur, l'emblème de la Patrie. Et chez nous ? Chez nous même la demande d'une troupe, qui voudrait, comme toutes les autres, marcher sous le drapeau national, reste sans écho. Pourquoi ¹ ?

Tempora mutantur et nos mutamur in illis. (Les temps changent et nous changeons avec eux.)

Et pourtant il y aura toujours des valeurs permanentes et idéales que l'on ne méconnaîtra pas en vain.

Lt.-col. WALTER,
cdt. bat. pont. 1.

¹ Allusion au fait qu'on a refusé un drapeau aux bataillons de pontonniers.